

Nos programmes de développement économique et social à l'intention des Indiens et des Esquimaux ont pour but d'améliorer les conditions d'existence de ce groupe particulier de citoyens et de leur créer des débouchés afin qu'ils puissent participer plus activement à la vie économique, sociale et culturelle du Canada. Nos programmes dans ce domaine, qui portent sur la santé, le bien-être, l'éducation et le développement, croissent rapidement et, selon les prévisions, coûteront plus de 225 millions de dollars en 1969-1970.

Le gouvernement fédéral verse toute une gamme de subventions pour favoriser l'exploitation des ressources naturelles et stimuler la croissance de l'industrie primaire.

Quant à l'industrie de la pêche, il existe des subventions pour la construction de bateaux de pêche, des programmes d'aide à la construction et l'équipement d'entrepôts pour les produits de pêche congelés et nombre d'autres programmes, tels que le programme, annoncé récemment, d'assistance à l'industrie du poisson de fond.

Le ministère de l'Agriculture a de nombreux programmes d'aide, entre autres, le programme de soutien des prix agricoles, la loi sur l'assurance-récolte, la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, les paiements pour l'entreposage du blé, etc. On estime à 160 millions de dollars environ les transferts effectués pour l'année 1968-1969 pour le compte du ministère de l'Agriculture.

Je tiens à rappeler en terminant que si nous voulons voir nos efforts couronnés de succès, qu'il s'agisse de lutter contre la pauvreté ou d'améliorer le sort de tous nos concitoyens—le but que nous poursuivons certainement tous—il faut que notre économie continue à croître et à prospérer. Il ne faut mésestimer l'importance ni des programmes de redistribution des revenus, ni de la lutte directe contre la pauvreté, mais ces programmes doivent s'appuyer sur un haut niveau d'emploi et la croissance de l'économie. C'est pourquoi nos politiques monétaires et fiscales doivent d'abord diriger notre économie dans la voie d'une croissance forte et stable. Et ce n'est pas en imprimant de l'argent que nous y arriverons.

Dans son premier exposé annuel, le Conseil économique adoptait cette position fondamentale. Voici ce qu'il déclarait:

Le progrès social demande évidemment un développement équilibré dans un certain nombre de domaines, y inclus la sécurité sociale, l'instruction, la formation des travailleurs, les services de santé, l'habitation et les services récréatifs et culturels...

Nous soutenons donc que la contribution la plus importante qu'il sera possible d'apporter à l'amélioration sociale consistera à réaliser avec succès nos grands objectifs économiques et sociaux, no-

[L'hon. M. Benson.]

tamment un haut niveau d'emploi, une croissance rapide de la productivité et une stabilité raisonnable des prix.

C'est là un des principaux problèmes qui se posent au pays.

Le concept d'un heureux équilibre entre les mesures sociales et économiques, principal but des politiques gouvernementales à l'heure actuelle, a été de nouveau mis en relief par le Conseil économique, dans son cinquième exposé annuel. Le Conseil reconnaît que le Canada jouit déjà d'un appareil impressionnant de lois sociales et de mesures contre la pauvreté, mais il énumère les principes qui devraient guider le gouvernement fédéral à l'avenir.

Permettez-moi une autre citation. Voici le premier principe qu'expose le Conseil, à la page 142:

Le maintien d'un haut niveau d'emploi et d'une croissance économique forte et stable est d'une importance vitale. Sur le plan des politiques, rien ne saurait contribuer davantage à tirer les familles et les particuliers de la pauvreté que la conjugaison de politiques d'offre et de demande nécessaires à la création constante de nouveaux emplois et à une utilisation de plus en plus efficace de la main-d'œuvre, des capitaux et des autres ressources productives. En l'absence de succès sur ce point, les autres mesures contre la pauvreté risquent fort de demeurer sans effet.

Je crois que cette conclusion est absolument valable et qu'elle mérite d'être répétée, même si elle est évidente. Ici, comme ailleurs, le Conseil définit clairement le rôle propre des politiques fiscales et monétaires, sensées et sérieuses, que le gouvernement doit suivre si l'on tient à atteindre les objectifs importants du progrès social.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention de participer au débat, mais je ne puis absolument pas rester coi et tolérer les affirmations faites par le ministre des Finances (M. Benson) ce soir. Je conviens avec lui, naturellement, de l'importance d'associer un rythme satisfaisant d'expansion à un degré raisonnable de stabilité des prix et de l'emploi. Je trouve aussi, comme lui, qu'il n'existe pas de moyen simple ou facile d'y parvenir.

Par contre, je ne puis convenir avec lui que le gouvernement a mis en œuvre un énergique programme en ce sens. Je ne tiens pas à prendre le temps de la Chambre pour repasser les exploits des ministres des Finances du gouvernement actuel depuis quelques années. Que la Chambre me permette simplement de lui rappeler que ce gouvernement-ci a consacré huit ou neuf mois à rédiger un Livre blanc sur l'inflation, qu'un groupe de fonctionnaires aurait pu préparer, j'en suis sûr, en quelques jours.

On admet dans ce Livre blanc que les moyens utilisés par le gouvernement pour